Mairies de quartier »

Mairies de quartier • 2005

Open in Bach

Date de l'unité documentaire 2005

Description physique

1 liasse

Nombre d'unités de niveau bas

1

Métrage linéaire

0,10

Support

Papier

Organisme responsable de l'accès intellectuel

Archives municipales de Nancy

Langue des unités documentaires

Français

Origine

Nancy. Mairies de quartier

Biographie ou histoire

Historique

La ville de Nancy amorce la déconcentration de ses services en installant deux mairies annexes dans le quartier du Haut-du-Lièvre en 1984 puis dans le quartier d'Haussonville en 1988. Dans les années 1990, suite à une réflexion portant sur la notion de contrat social de proximité, un nouveau concept de service à l'usager appelé « point public » est expérimenté. Créés dans les quartiers des Trois-Maisons (1995), de Beauregard et de Saint-Pierre (1997) et de Mon-Désert (2000), ils développent la dimension d'écoute et d'aide à la personne.

A partir de 2001, trois axes prioritaires sont identifiés : l'ancrage du service public au plus près de l'habitant, la mise en œuvre d'une politique de proximité et l'affirmation d'un même niveau de service public pour un même

territoire. Cet engagement se concrétise par l'évolution du fonctionnement de ces sites de proximité, identifiés sous le label commun de « mairie de quartier », qui deviennent des pôles de services publics ouverts à d'autres organismes.

Deux nouvelles mairies sont créées en 2006 : Rives-de-Meurthe et Boudonville. Une direction des mairies de quartier est créée en novembre 2006 afin de coordonner l'action et l'organisation des huit mairies annexes et du point d'accueil général de l'Hôtel de ville.

En 2015, dans un contexte de baisse des dotations de l'État, la ville de Nancy adopte un plan d'équilibre financier et réorganise ses services en fermant le 3 juillet 2015 les mairies de quartier de Boudonville, Beauregard, Rives-de-Meurthe et des Trois-Maisons.

Fonctions et activités

L'accueil effectué au sein des mairies de quartier permet aux usagers de bénéficier de prestations de proximité touchant au quotidien : formalités administratives (demandes de papiers d'identité, demande d'extrait d'actes d'état civil, demande d'attestations d'accueil…), jeunesse (inscription dans les centres de loisirs…), enseignement (inscription à la restauration scolaire et à l'accueil périscolaire…), sports (inscription aux animations sportives), action sociale (délivrance des pass bus seniors, aide aux démarches…). Les mairies de quartier ont un rôle de guichet d'accueil et transmettent pour instruction les demandes et dossiers aux services municipaux compétents.

Organisation interne

Les mairies de quartier sont des pôles de services publics qui rassemblent d'autres organismes. Le Centre communal d'action sociale assure des points d'accueil dans six mairies (exceptés Saint-Pierre et Boudonville). L'équipe éducative et de politique de la ville est présente dans les mairies de quartier du Haut-du-Lièvre et d'Haussonville. Des permanences, notamment de la Caisse primaire d'assurance maladie et du service des impôts, sont également mises en place.

Informations sur les modalités d'entrée

863 W. – Versement du 7 août 2015 (1 liasse, 0,10 ml).

Statut juridique

Archives publiques

Communicabilité

Accès conformément à la réglementation en vigueur pour les archives publiques.

Rédacteur de la description

Germain Dufay

Informations sur la description

Répertoire dressé conformément à l'ISAD(G). Indexation conforme aux normes AFNOR et au thésaurus des archives locales en vigueur.

Descripteurs

Sujet : population • relations avec les usagers

Cotes extrêmes

863 W 1